

La République Algérienne Démocratique Et Populaire
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

UNIVERSITE MOHAMED KHEIDER- BISKRA



**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE FRANÇAIS**

Systeme L.M.D

**Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de MASTER
OPTION : FLE ET DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES**

**L'impacte de l'usage des TIC sur la production orale cas des
apprenants des centres intensifs**

Encadré par:

**M. KHIDER SALIM
TEMAM ALI**

Présenté par :

***GUETTAF**

Promotion –juin-2017

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à celle qui m'a donné la vie, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, à ma mère.

A mon père, école de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes les années des études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner l'aide et à me protéger.

Que dieu les gardes et les protège.

A mon adorable sœur, à mes frères, à mes amis, à mes collègues, je dédie ce travail.

Remerciement

Je souhaite remercier en premier lieu mon encadreur M. KHIDER SALIM. Je lui suis reconnaissant pour le temps conséquent qu'il m'a accordé, ses qualités pédagogiques et scientifiques, sa franchise et sa sympathie, je lui adresse ma gratitude pour cela.

J'adresse de chaleureux remerciements à tous les enseignants de notre département, sans eux, je ne serais pas là pour récolter les fruits de ces cinq ans.

Je désire grandement remercier, l'équipe de travail de CENTRE INTENSIF DES LANGUES à BISKRA, qui m'ont aidé à réaliser ce projet.

Ma reconnaissance va à ceux qui ont plus particulièrement assuré le soutien affectif de ce travail: ma famille ainsi que mes amis.

Enfin, mes remerciements vont à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce travail, de près ou de loin, merci à tous.

Table des matières

Introduction	1-2
HAPITRE I : L'enseignement apprentissage du FLE, méthodes et approches	
1-1/ La méthode traditionnelle.....	3
1-2/ La méthode directe.....	4
1-3/ La méthode audio-orale.....	5
1-4/ La méthode audio-visuelle.....	5
1-5/ L'approche communicative.....	7
2-/ développer une compétence de communication est l'objectif de toutes ces caractéristiques	7
3/ Quelle place pour les TICE?	8
3-3/ L'autonomie de l'apprenant	9
3/ L'enseignement /Apprentissage De l'oral	
1/ Qu'est ce que l'oral ?	12
2/ L'oral en classe de FLE	13
2-3/ L'oral moyen de mémorisation	14
3/ Les compétences à l'oral	14
4/ Les difficultés de l'enseignement/ l'apprentissage de l'oral	14
5/ Enseigner l'oral avec les TICE	15

5-6/ Le TBI, un outil pour favoriser la prise de parole en classe de langue	15
Conclusion	17.
Chapitre II : TICE au service de l'oral, pratique et motivation	
1/ Problématique du choix du support	20
2/ Pontraintes techniques actuelles	20
3/ Présentation de l'expérimentation	21
4/ Les étapes de l'expérimentation	22
5/ Analyse de l'évolution de la production orale des stagiaires	23.
6/ L'interprétation des résultats	29.
6-1/ Le critère nombre de mots	29.
6-2/ Le critère de la prononciation	30
6-3/ Le critère de accord des verbes	31
6-4/ Le critère durées des pauses	31
Conclusion	31.
Conclusion générale	32
Bibliographie	33-34.

Introduction :

Au XXIème siècle, il n'est plus possible de continuer à enseigner comme il y a encore quelques dizaines d'années, non seulement parce que le développement technologique permet une diversité considérable de ressources, mais aussi parce que les attentes de nos élèves ne sont plus les mêmes. Ces derniers sont de plus en plus exigeants, ont besoin d'être sans cesse motivés, ne se contentent plus de méthodes « traditionnelles ». Ils nous obligent à repenser notre rôle et à changer nos attitudes.

Pour cette raison, l'enseignement / apprentissage s'inscrit aujourd'hui dans la mouvance de l'approche communicative, dont les mots-clés sont autonomisation, individualisation des rythmes et responsabilisation. L'apprenant est placé au centre de son apprentissage, il en est devenu l'acteur principal.

De plus, les nouvelles technologies ont bouleversé notre quotidien, notre façon de travailler, de communiquer, de nous divertir. Les TICE n'ont pas encore complètement révolutionné la manière d'enseigner des enseignants et la façon d'apprendre des élèves, mais, même si ce changement est plus lent et plus discret, il est indéniable et indispensable.

Nous essayerons au fil de ce modeste travail de montrer les gains de l'intégration des TICE au sein de la classe du FLE et son impact sur la compétence de la production orale des apprenants, « l'intégration (des

TICE), c'est quand l'outil informatique est mis avec efficacité au service des apprentissages »⁽¹⁾

Si les bénéfices du recours aux TICE sont encore incertains pour l'apprenant, l'usage toujours plus fréquent des technologies pour l'enseignement des langues aux établissements scolaires, suscite de nombreuses interrogations pédagogiques et didactiques, Nous tenterons, donc, dans ce mémoire de répondre aux questions relatives à l'apport des TICE dans l'enseignement/apprentissage du FLE : *en quoi les TICES peuvent-elles aider l'apprenant, dans une classe du FLE, à acquérir ou à renforcer la compétence orale ?*

Nous formulons l'hypothèse selon laquelle les TICE favorisent chez l'apprenant un nouveau mode d'acquisition des savoirs et des savoir-faire car elles permettent :

- D'améliorer ses capacités cognitives : Les différents usages des TICE permettent d'améliorer les productions des apprenants en favorisant la réflexion.

Dans ce cadre, nous avons choisis, les apprenants des centres intensifs de sorte que la formation offerte dans ces centres nécessite un enseignement intensif et par la suite une accélération dans l'apprentissage. Les apprenants de ces centres visent essentiellement le développement de leur compétence orale, et cela nécessite une véritable exploitation des outils pédagogiques qui favorise la production orale.

D'abord, nous suivrons le parcours de l'évolution des méthodes d'enseignement. Dans le deuxième volet nous décrirons l'enseignement de

⁽¹⁾Mangenot, F, « *Apprentissages collaboratifs assistés par ordinateurs appliqués aux langues* », N°5, ENS Editions, p 11

l'oral en classe du FLE, nous analyserons, enfin, une pratique pédagogique incluant un outil des TICE.

Dans le cadre de cette étude, nous suivrons, une méthodologie analytique afin de réaliser la partie pratique de notre travail dans l'objectif de répondre à notre question de recherche.

1/ L'évolution des méthodes d'enseignement des langues :

L'enseignement des langues a été soumis à d'énormes changements, en particulier au cours du XXe siècle. Ce changement est plus observé dans l'enseignement des langues que toute autre discipline.

La tradition d'enseigner une langue a été pratiquée dans diverses adaptations dans les classes depuis des siècles, alors que l'enseignement de la mathématique ou de la physique, plus ou moins dans une grande mesure, est resté le même. Ce n'est guère le cas pour l'enseignement du français ou l'enseignement des langues en générale.

Comme cela deviendra évident, dans ce qui suit, nous allons aborder brièvement, dans une tentative de révéler l'importance de la recherche dans la sélection et la mise en œuvre des méthodes et techniques optimales pour l'enseignement apprentissage des langues.

1-1/ La méthode traditionnelle :

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'enseignement des langues modernes s'était claqué sur celui des langues anciennes, suivant une approche de grammaire-traduction. Donc, la maîtrise d'une langue étrangère était limitée à la traduction des énoncés produits en langues maternelle.

Cette méthode dite traditionnelle avait comme objectifs l'apprentissage des règles de la grammaire .

1-2/ la méthode directe :

La méthode directe, appelée également, la méthode naturelle, s'est forgée vers la fin du XIXe siècle. Elle est la réaction critique des méthodes traditionnelles qui, par la grammaire-traduction, produisent des connaissances sur la langue plutôt que la connaissance de langue. En effet, son principe général était de faire apprendre à parler directement en langue cible par le biais de l'interaction, et non plus la traduction ni la mémorisation des listes de mots, où l'apprentissage de la grammaire se fait suivant une méthode inductive sans passer par la règle explicitée.

1-3/ La méthode audio-orale :

Après la deuxième guerre mondiale, de nouvelles cohérence de l'enseignement apprentissage ont été impulsées s'appuyant totalement sur la technologie de l'époque tels que le magnétophone, le magnétoscope, et le laboratoire de langue). Cette méthode est utilisée dans l'enseignement des langues étrangères.

En fait, elle est principalement sur le béhaviorisme de Skinner et le structurisme de Bloom Field, elle promouvait l'enseignement de la grammaire à travers les exercices s structuraux, ainsi elle a comme objectif de développer les quatre compétences compréhension orale/ écrite et production oral/ écrite à travers la répétition des structures grammaticales et la pratique de la grammaire de la langue en fonction des difficultés du public.

Selon cette méthode, c'est à l'apprenant de réciter les modèles élémentaires et des structures grammaticales, comme il faut admettre aussi le recours obligé à la mécanique intensive de formation des automatismes. Elle se caractérise de plus, par l'exclusion de l'activité intellectuelle, autrement dit, suivant la MAO, il faut savoir faire quelque chose et non apprendre quelque chose.

1-4/ La méthode audio-visuelle :

La méthode audio-visuelle a été développée par le terme Crédif en France dans les années 1950. Elle a vu le jour grâce au mouvement d'indépendance des colonies qui a provoqué l'essor du français comme langue seconde dans de nombreux pays, par la même, le développement de la didactique des langues était ainsi un facteur contribuant à l'apparition de nouvelles méthodes.

La méthode audio-visuelle est destinée à l'enseignement précoce de la langue de tous les jours. elle est similaire à la méthode audio-orale de plusieurs façons, sa particularité est de présenter de nouveaux matériaux linguistiques à l'aide des films et d'enregistrements qui décrivent des scénarios sociaux.

En fait, l'objectif essentiel de cette méthode était de présenter

« *la parole étrangère en situation* »⁽¹⁾

1-5/ L'approche communicative :

La communication était le centre de toute discussion dans le domaine de l'enseignement des langues depuis les années 1960.

Au fil des années, il est devenu clair pour les spécialistes que la maîtrise des formes et des structures grammaticales n'a pas bien préparé les apprenants pour utiliser efficacement la langue qu'ils apprennent.

En effet, l'enseignement de la communication fait appel à des situations réelles qui nécessite de l'apprenant à communiquer, donc l'enseignant de langue est appelé à mettre en place une situation susceptible à être rencontrée dans la vie quotidienne de l'apprenant. Contrairement à la méthode audio-

⁽¹⁾ BESSE, Henri, méthode de pratique des manuels de langues, didier-credif, paris, 1985, p40.

orale où l'enseignant repose sur la répétition, l'approche communicative vient pour laisser l'apprenant en suspens quant à l'issue d'exercices en classe qui variera en fonction de leurs besoins, parce que la motivation des élèves provient de leur désir de communiquer de manière significative sur des sujets pertinents.

Dans l'objectif de répondre est née *l'approche communicative* qui, enrichie par des disciplines très diverses allant de la psychologie à l'analyse de discours et la pragmatique, met l'accent sur les compétences de communication, sur les contenus, sur les besoins langagiers des apprenants et sur l'aspect social de la communication. Comme elle vise essentiellement de développer une compétence communicative, autrement dit, les normes contextuelles et situationnelles qui interviennent dans l'utilisation de la langue étrangère.

A présent, surgit un nouveau courant d'« approche communicative » qui met l'accent sur les besoins individuels et les stratégies d'apprentissage des étudiants, reconnaissant diverses approches d'apprentissage et marquant le « *retour logique d'éclectisme gestionnaires* »⁽¹⁾

Cet éclectisme se manifeste aussi dans le choix et l'utilisation des supports technologiques. Les approches communicatives diversifient, donc, les supports technologiques pour inclure des technologies existantes et émergentes.

Bien que, toute méthode a été apparue pour combler les lacunes de la méthode précédentes et pour objectif de d'assurer la continuité des méthodes de langues, il existe des éléments qui contribuent au déclin et la mort de ces méthodes.

⁽¹⁾CHRISTIAN,Puren, la didactique des langues étrangères à la croisé des méthodes, essai sur l'éclectisme, p 64.

Enfin, on peut dire que, quel que soit le modèle de mobilisation de la technologie, la plupart des méthodes ont définitivement cherché à en profiter, comme nous l'avons présenté auparavant. Ainsi que le support fait parfois la méthode, telle que la MAV et la MAO qui dépendaient entièrement des avancés technologiques de l'époque. Aujourd'hui, une méthode qui ne se sert pas des technologies, notamment du web, pourrait même considérée obsolète.

Nous comprenons donc qu'une méthode de langue « *est une méthode qui néglige au moins un aspect fondamental, ce qui constitue son talon d'Achille : les critiques se centreront sur cet aspect négligé, causant finalement sa mort* ». ⁽¹⁾

Développer une compétence de communication est l'objectif final de toutes ces caractéristiques :

Finalement toutes ces caractéristiques convergent vers un but commun : développer une compétence de communication chez l'apprenant, c'est le but ultime de l'approche communicative étant de « *permettre la communication et l'échange hors de la classe* » ⁽¹⁾. De ce fait, le rôle de l'enseignant est de susciter chez l'apprenant un véritable besoin de communiquer. C'est à lui de lui donner envie de se raconter, l'encourager à observer, à dépasser l'explicite et à s'impliquer, c'est-à-dire, à donner son avis personnel sur un texte, une image, une phrase, des personnages, un événement d'actualité ; c'est le solliciter à prendre part, à faire preuve de sens critique, à des échanges, etc.

⁽¹⁾Decoo, Wilfried. On the Mortality of Language Learning Methods, Brigham Young University, 2001, disponiblesur: <http://www.ua.ac.be>, 07/03/2013.

pour faire un rappel des acquis, pour évaluer ses connaissances, mais l'élève ne se retrouve pas vraiment dans une situation de communication, ni dans un échange verbal surtout que ces dernières années grâce aux théories interactionnistes, parler ne suffit plus, il faut qu'il ait échangé, une réelle situation de communication.

Quelle place pour les TICE?:

Dans ses différents courants méthodologiques, la discipline du français langue étrangère intègre, depuis longtemps, les multimédias, qu'ils soient audio ou vidéo, fabriqués, didactisés ou authentiques, ces documents font partie intégrante de l'enseignement de FLE.

Le premier pilier du socle commun de connaissances et de compétences est savoir lire, écrire et parler le français qui conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences.

Dans ce contexte, Philippe Le Guillou affirme que « *nous naviguons en permanence entre ces deux pôles : faire entrer les TICE dans le cours de lettres (éduquer aux TICE ne consiste pas seulement à maîtriser l'outil, mais aussi former intellectuellement des élèves), ou faire entrer les lettres dans l'univers des TICE (faire évoluer les pratiques pédagogiques et didactiques en fonction des modes de réception induits par les nouveaux supports et par Internet).* »⁽¹⁾

Or, Naymark voit que « *L'utilisation des nouvelles technologies en formation peut être la meilleure ou la pire des choses* »⁽²⁾, la pire des choses, lorsque l'utilisation des nouvelles technologies incarne l'inégalité entre ceux qui y ont accès et qui n'ont pas. Dans le cas intermédiaire, si elles servent, par

⁽¹⁾ Le centre de documentation de la SDTICE, Le français avec les TICE, 2010, disponible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/francais-tice/introduction>

⁽²⁾ NAYMARK, Jacques, Guide du multimédia en formation, bilan critique et prospectif, Retz. Collection, Paris, 1999, p27.

exemple, à agrémenter la consultation d'une encyclopédie d'images et de sons. Et l'utilisation des nouvelles technologies sera la meilleure des choses si les applications pédagogiques sont de bonne qualité.

Voyons donc en quoi le multimédias peut faciliter l'apprentissage.

L'autonomie de l'apprenant :

L'autonomie se définit selon le Grand Robert par le droit pour un individu de se gouverner par ses propres lois. Didactiquement parlant, l'autonomie est décrit par B. Schwartz comme étant « *compétence potentielle de comportement dans une situation donnée, celle de l'apprentissage* »⁽¹⁾

Une autre définition selon Henri Holec « *la capacité de prendre en charge son apprentissage* »⁽²⁾

Il est évident que l'objectif essentiel de l'école qui veut rendre l'enfant autonome après un parcours déterminé par l'institution, parce que l'autonomie apparaît comme un élément déterminant dans la société actuelle aussi bien pour l'efficacité du fonctionnement collectif que pour l'épanouissement de l'individu. Elle permet à l'enfant d'acquérir une méthode de travail pour la suite de sa scolarité et pour sa vie professionnelle. Elle favorise également l'affirmation et la consolidation de sa personnalité. Elle permet à l'enfant d'entrer dans le monde adulte avec un certain bagage méthodologique et psychologique, favorisant ainsi son insertion dans la société. L'autonomie correspond donc à un fait social et à un besoin.

Dans ce cadre, les TIC ont un rôle important à jouer, pour ce faire, les enseignants doivent évoluer leurs représentations, on devra parler de collaboration, partage du savoir et de mutualisation. Philippe Meirieu renforce cette idée lorsqu'il dit : « *le domaine a bien besoin d'un changement*

⁽¹⁾ GISELE, Holtzer, autonomie et didactique des langues, conseil de l'europe et les LE, 2003, p45.

⁽²⁾ HOLEC,H, autonomie et apprentissage des langues étrangères, hatier, paris, 1979, p3.

d'attitude de l'enseignant quine doit plus mesurer son efficacité à son temps de parole devant toute la classe».⁽¹⁾

En effet, si les apprenants sont activement engagés dans leur apprentissage, le problème de la motivation est, donc, résolu, même s' ils ne peuvent pas toujours se sentir tout à fait positifs sur tous les aspects de leur apprentissage, les apprenants autonomes développent les ressources de réflexion et d'attitude pour surmonter les échecs de motivation temporaire.

De plus, dans une langue étrangère, une communication efficace repose sur un ensemble de compétences procédurales qui se développent seulement par l'usage, et si l'apprentissage de la langue dépend de façon cruciale de l'utilisation de la langue, les apprenants qui bénéficient d'un haut degré d'autonomie sociale dans leur milieu d'apprentissage prouvent une aisance dans leur communication et maîtrisent l'ensemble des rôles du discours sur lequel la communication spontanée efficace dépend.

⁽¹⁾MEIRIEU, P, des méthodes actives à la pédagogie différenciée, pédagogies outils, paris, 200, p 138.

CHAPITRE I

L'ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE DE L'ORAL

Dans ce travail de recherche qui relève de la didactique des langues et dans le contexte où le français est une langue étrangère, notre champ de recherche est la didactique du français langue étrangère, limitée à l'enseignement/ apprentissage de l'oral, donc notre champ d'étude se limite à la didactique de l'oral. Tout d'abord nous allons tenter de définir l'oral.

Au cours de ce chapitre nous allons tenter de donner un aperçu sur l'oral en général pour arriver à l'oral comme un moyen d'enseignement et d'apprentissage du français langue étrangère. Puis nous allons montrer comment l'enseignement de l'oral profite de l'intégration des TICE en classe. Tout cela, sera basé sur quelques recherches déjà effectuées dans ce domaine.

1/ Qu'est-ce que l'oral :

Beaucoup d'apprenant considèrent la capacité de parler comme mesure de connaître une langue. Ces apprenants accordent une importance à la communication orale beaucoup plus que d'autres capacités comme la lecture ou l'écriture. Ils considèrent que s'exprimer aisément est la plus importante compétence à acquérir, et évaluent leur progrès en terme de leurs capacités en matière de communication oral.

En didactique des langues l'oral est : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* »⁽¹⁾

En effet, l'oral est une compétence qui nécessite la présence de deux phénomènes, l'écoute de l'autre et la production de parole. Mais l'oral c'est le langage à travers lequel nous communiquons et qui se distingue de la parole,

⁽¹⁾Charraudeau. P, Maigneneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002.

le langage est un aspect social, c'est la langue parlée, par contre la parole est un acte individuel comme l'a montré F. de Saussure.

Selon Jean-Marc Colleta, l'oral est une langue maternelle ou étrangère, il représente une pensée, un savoir, une identité. Ce n'est qu'en parlant avec une personne que se dévoilent certains traits de sa personnalité. L'oral, ainsi, est un moyen pour agir sur l'autre, pour argumenter, c'est en fin parler en respectant les normes de communication et les normes linguistiques.

2/ L'oral en classe de FLE :

A partir du parcours de l'évolution des méthodes d'enseignement des langues, nous avons pu remarquer que l'oral a gardé une grande importance dans l'enseignement des langues depuis longtemps, c'est pour cela, les didacticiens s'intéressent à l'enseignement/ apprentissage de l'oral.

Didactiquement parlant, l'oral en classe peut avoir plusieurs types, entre autre ; l'oral parlé utilisé dans la parole spontanée ou suscitée par l'enseignant. Un autre type d'oral, c'est l'écrit oralisé lorsqu'il s'agit de lecture ou des réponses réalisées par les élèves, ce type est appelé : oral mono géré.

De plus, l'oral peut être à la fois *vecteur* et *objet* d'apprentissage, vecteur, lorsqu'il s'agit d'oral construit et qui permet de répondre à des questions du professeur dans le cadre du cours. Objet d'apprentissage lorsqu'on parle d'une compétence plus ou moins maîtrisée par l'élève, qui consiste à s'exprimer dans la norme linguistique de l'école. Elargissons, ces deux notions.

3/ L'oral moyen de mémorisation :

D'après l'étude menée dans ce cadre par Flora Luciano-Bret, selon elle, l'oral peut être un excellent moyen de mémorisation. Elle relève que : « *nous retenons 20% de ce que nous entendons, 30% de ce que nous voyons, 50% de ce que nous entendons et nous voyons, 80% de ce que nous disions, 90% de ce que nous disions et faisons* »⁽²⁾.

Nous retenons donc, qu'en parlant nous mémorisons mieux qu'en écoutant ou qu'en voyant, contrairement à ce qui se passe dans nos classes, les élèves se suffisent d'observer et d'écouter au lieu de parler.

4/ Les compétences à l'oral :

La maîtrise de la langue orale doit passer par l'acquisition de certaines compétences. Souvent, c'est à travers l'oral qu'on peut échanger les idées, argumenter nos points de vue, donc l'oral est un moyen de communication.

Sophie Moirand parle de cette compétence en tant que « *compétence communicationnelle* »⁽¹⁾, qui repose sur la combinaison de plusieurs composantes.

5/ Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage de l'oral :

Les enseignants et les élèves ont de nombreux problèmes en ce qui concerne l'enseignement/ apprentissage de l'oral. Les préjugés, concernant la communication orale, sont parmi les problèmes posés. Pour Chantal Perpette : « la mise à l'écarte de la réalité de l'oral se mesure à travers les représentations qui circulent encore massivement dans les esprits des apprenants de tous niveaux par rapport aux marques morphologiques ».

⁽²⁾LUCIANO-BRET, F, Parler à l'école, Colin, 1991, p251.

⁽¹⁾ MOIRAND, Sophie, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Hachette, 1982, p20.

En effet, plusieurs pratiquants de l'acte pédagogique, pensent que l'oral est un aspect de la langue qui n'a pas besoin d'apprentissage, parce que l'oral est spontané.

6/ Enseigner l'oral avec les TICE :

5-1/ L'apprentissage de l'oral est considéré depuis longtemps comme le point faible de l'enseignement des langues, Cyril Delhay déclare dans ce contexte que « *La prise de parole en public n'est enseigné en tant que telle à aucun moment scolaire de la maternelle jusqu'au bac* »⁽²⁾.

5-2/ Avantages de l'utilisation des MP3 pour l'expression orale :

Grâce à l'utilisation des MP3 pour la production orale en continu ou en interaction (dialogué) chaque élève peut s'entraîner de façon individualisée. Ils peuvent s'écouter, se corriger et répéter leur production afin de s'améliorer.

On peut leur faire travailler en classe, mais aussi on peut leur donner des exercices de prononciation, par exemple, à faire à la maison et à envoyer par mail au professeur.

5-3/ Le TBI : un outil pour favoriser la prise de parole en classe de langue :

L'image, le son, et l'écrit pouvaient se combiner dans toutes les activités qu'on peut projeter sur le TBI. La situation initiale s'apparentait à une situation-problème qui déclenchait un faisceau d'hypothèses. Tous les supports proposés par le TBI (document sonore, image cachée...) manipulés par les élèves validaient ou non les propositions.

Deux domaines ont été privilégiés et observés en parallèle : le TBI et la langue vivante. Le cheminement dans chaque domaine était pensé en termes

⁽²⁾ CYRIL, Delhay, savoir lire, écrire, compter et prendre la parole, Le Monde, 20/10/2011.

d'étapes visant à l'autonomie des élèves. Le passage oral-écrit a notamment été visé, le TBI étant le média favorisant les interactions et les réflexions sur la langue.

Le fait de pouvoir accéder au document sonore renforce des attitudes d'écoute et d'expression :

- les voix entendues sont une nouvelle référence interactive
- l'élève peut choisir de les écouter aussi souvent qu'il le souhaite
- l'élève peut revenir à des enregistrements précédents
- les productions d'élèves peuvent être incluses dans le document et devenir elles-mêmes l'appui pour la séance.

Ainsi, utiliser le TBI en classe de langue permet d'encourager et de soutenir l'expression orale dans la langue cible en tant que support visuel pour la narration et les jeux de rôle, comme il peut être un Support linguistique pour le travail en binôme et le travail en groupe. Et représente une Plate-forme interactive pour la réalisation des jeux oraux.

Conclusion :

A partir du cadre théorique que nous venons de définir, nous nous proposons de voir dans quelle mesure les outils de la technologie existants peut être exploités dans une classe de FLE afin d'influencer la production orale des apprenants.

Dans le chapitre suivant, nous allons montrer les pratiques pédagogique résultées du recours au support numérique et son impact sur la production des apprenants.

CHAPITRE II

Les TICE au service de l'oral

Pratique et motivation

Dans le cadre de répondre à notre problématique, nous avons tenté de réaliser la partie pratique de notre travail dans le centre intensifs à Biskra, où on assure des formations à des apprenants adultes qui cherche à apprendre le français pour leur développement personnel mais également pour leur carrière. Ces apprenants s'inscrivent dans ces écoles malgré leur cursus dans les écoles étatiques qui assurent l'enseignement du FLE depuis l'école primaire. Dans ce contexte Terrot confirme, « *l'incapacité des écoles à donner suffisamment d'armes pour affronter le milieu professionnel* »⁽¹⁾. La formation se fait suivant le niveau correspondant à chaque apprenant. Leur programme se compose de trois niveaux, on a consacré un volume horaire bien déterminé pour chaque niveau.

En fait, nous allons travailler avec un groupe d'apprenants débutants, qui suit un programme dont les objectifs sont divisés en objectifs communicatifs et objectifs linguistiques; nous nous intéresserons aux objectifs communicatifs afin de réaliser notre expérimentation.

Enfin on peut dire que L'apprenant à ce niveau là, peut comprendre quelques expressions quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale. Il peut en utiliser certains. Peut s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation,... et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un ou dans une interaction administrative ou de service prévisible. L'apprenant peut participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa

⁽¹⁾ TERROT,N, histoire de l'éducation des adultes en France, l'Harmatton, Paris,1997,p12.

langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.⁽¹⁾

1/ Problématique du choix de support :

Nous avons choisi un support audio, nous pensons que c'est une pratique qui vise essentiellement deux compétences, la compréhension et la production orale.

La méthode qu'on va suivre prend en considération les besoins des apprenants, et ceci après avoir passé un test de niveau qui permet à chaque d'orienter chaque apprenant selon ses besoins.. Ce sont des tests de connaissances, de motivations et d'attitudes qui pourront donner à l'enseignant des renseignements utiles sur les apprenants ; en fait les réponses fournies permettront à l'enseignant de cerner les besoins de chaque apprenant et l'aideront dans la sélection des tâches à accomplir. Certes, les membres du groupe que nous avons choisi, se différencient par quelques besoins, mais veulent, tous en premier, l'acquisition d'une compétence de communication.

2/ Contraintes techniques actuelles :

Dans le cadre de cette étude, nous sommes parties du constat selon lequel, malgré la disponibilité des outils technologiques, les enseignants, ainsi que les apprenants ne les mettent pas au service de l'apprentissage de l'oral en FLE. C'est une contrainte due à l'ignorance des enseignants à l'intérêt pédagogique de l'intégration des TICE à l'enseignement/ apprentissage des langues.

⁽¹⁾ Enseignement de l'oral, Paris, HECHMATI, Rokhsareh, compte rendu, p 3.

3/ Présentation de l'expérimentation :

Analyser l'impact de l'utilisation des TICE sur la production orale des apprenants, avec un groupe d'apprenants adultes, Précisons d'emblée que, lorsque ces apprenants adultes s'inscrivent dans cette formation, leur objectif premier est d'être capable de produire des énoncés lui permettant de se débrouiller dans des situations courantes, la priorité n'est pas à l'apprentissage de la langue en elle-même, que les échanges langagiers qu'elle implique.

C'est dans cet esprit qu'on étudie l'impact d'un support numérique qui s'est avérée être un support pédagogique visant le développement de la production orale en français langue étrangère chez des apprenants des centres des langues, nous faisons allusion, ici, à l'âge des apprenants et à l'hétérogénéité des groupes.

Sans entrer ici dans les détails de la structure des centre intensifs dans cette région, nous précisons simplement que, à l'égard des diverses contraintes institutionnelles, seul le balado diffusion est retenu comme moyen d'enseignement, et seule la langue française est utilisée pour communiquer.

Le thème abordé dans le cours a permis aux stagiaires d'obtenir une présentation individuelle à la fois personnelle et professionnelle de leurs partenaires, et des commentaires sur le support numérique étudié.

Les réponses des partenaires ont systématiquement donné lieu, en groupe-classe, à une mise en commun orale des informations obtenues par chaque stagiaire, en vue de donner plusieurs possibilités de réponses aux questions.

À partir des problèmes de prononciation rencontrés lors des différentes prises de parole en classe, un travail de réflexion métalinguistique d'ordre phonologique a été proposé.

Chaque stagiaire devait également relever, dans le support proposé, quelques unités lexicales ou expressions qu'il jugeait utiles, ou bien des items susceptibles de lui poser des problèmes de prononciation.

Précisons enfin que, sur l'ensemble des séances prévues, seules trois ont été pleinement consacrées à la réalisation notre cours. Les tâches ont alors été réparties librement en fonction des possibilités, des compétences, des envies et des disponibilités de chacun, la raison étant que l'objectif de la formation était avant tout d'ordre communicatif, et didactique (réflexion sur l'intégration d'un support numérique dans l'enseignement/ apprentissage de l'oral).

4/ Les étapes de l'expérimentation :

L'objectif du cours est que l'apprenant sera capable de se présenter, pour ce faire, nous avons proposé les tâches suivantes :

Tâche 1 :un document audio est orienté principalement vers la compréhension orale et la prise d'information sur le sujet à traiter. Les apprenants choisissent un document sonore selon le désir de chacun apprenant, qui servira de base pour la tâche à effectuer et l'écoute du document permet de dégager le thème abordé ainsi que des mots et expressions clés.

Tâche 2un document word permet aux apprenants de se rendre compte des écarts de compréhension grâce à la comparaison de l'audio la au script du podcast mis à leur disposition sur la plateforme d'enseignement.

Tâche 3 :l'entraînement de la lecture en écoutant incite à s'entraîner à la prononciation des mots et expressions clés de même qu'à la création et la répétition de l'accroche, partie indispensable pour une production orale de qualité. Le recours aux supports audio et écrit est proposé à cette étape. La

production orale s'opère via le logiciel Audacity et un enregistrement audio sous format *mp3* est déposé sur la plateforme.

Tâche 4 : les tâches précédentes donnent lieu à des enregistrements d'essais utilisant le logiciel Audacity pour l'exposé final de leur production. L'ensemble des enregistrements effectués antérieurement est transformé à des données qui seront analysés et interprétés.

Les objectifs du cours :

Ils sont donc multiples :

- augmenter l'exposition à la langue pour familiariser les apprenants avec les documents authentiques.
- les rassurer et développer leurs compétences de compréhension par l'acquisition de stratégies adaptées.
- créer (ou développer) des habitudes de travail en autonomie.

5/ Analyse de l'évolution de la production orale des stagiaires :

Afin de cerner les effets du scénario de formation sur la production orale des stagiaires, nous avons effectué des enregistrements et nous avons analysé la production de chaque apprenant.

Les critères qui ont guidé l'élaboration de ces enregistrements étaient qu'elles soient les plus réalistes possibles, et qu'elles proposent une situation en visant une seule compétence pour encourager les apprenants à produire individuellement.

Bien sûr nous avons veillé à ce que l'évaluation soit en adéquation avec les principes mêmes de l'apprentissage. Sachant que la formation en FLE que nous avons proposée repose sur une approche par tâches situées professionnellement, qui invitent les apprenants à écouter et à produire, nous

avons considéré qu'il était pertinent d'évaluer sur la base de la réalisation de tâches. Nous avons donc élaboré deux tâches évaluatives.

La première tâche évaluative consistait à répéter la présentation diffusée dans le support audio devant recueillir et fournir des informations sur les productions données, en rapport avec le domaine de l'enseignement. La seconde consistait à rendre compte d'un enregistrement sur d'un dialogue entre deux apprenants sur cassette, c'est-à-dire exploiter le contenu du support pour se présenter. Cette tâche est certes moins authentique que la première, mais elle la complète.

En effet, dans le cas de l'interview entre deux stagiaires, la production orale est notamment les réponses aux questions formulées par le pair.

Enfin, nous évaluerons les enregistrements des apprenants, l'enregistrement 1 s'effectuera pendant le cours, et après l'écoute et l'explication du contenu du support audio, l'enregistrement 2 se fera après plusieurs essais (de productions et d'écoutes) en binômes. Après cela, nous soumettrons notre évaluation à des critères bien déterminés, et nous constaterons les différences entre les deux enregistrements suivant les critères déjà fixés.

5-1/ Présentation des résultats de l'expérience :

Afin de déceler l'évolution des productions des stagiaires, nous avons présenté les documents supports, les apprenants écoutent, lisent et enregistrent en deux phases, nous avons essayé de recueillir les données présentées dans le tableau ci-dessous.

Pour notre étude, nous avons accordé le chiffre (1) pour désigner la progression entre le premier le deuxième enregistrement. Le chiffre (-1) pour la régression et (0) pour la stabilité.

Apprenant 1 :

Critères de l'évaluation	Enregistrement 1	Enregistrement 2	Total
Nombre de mots	1	1	2
Accord en gen/nomb	0	0	0
Accord des verbes	0	1	1
prononciation	1	1	2
Durés des pauses	0	0	0
Repérage d'information	1	1	2

Nous remarquons qu'il ya une progression dans les critères nombre de mots, prononciation et repérage d'information. Tandis qu'il n'y a aucune progression quant à l'accord en genre et en nombre et la durée des pauses. Ces données peuvent être présentées dans la figure 1 sous forme de d'histogramme.

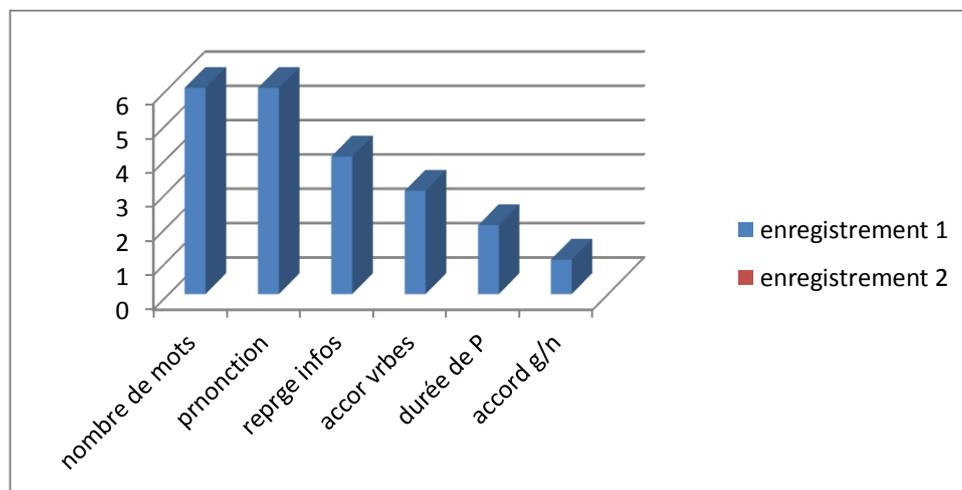


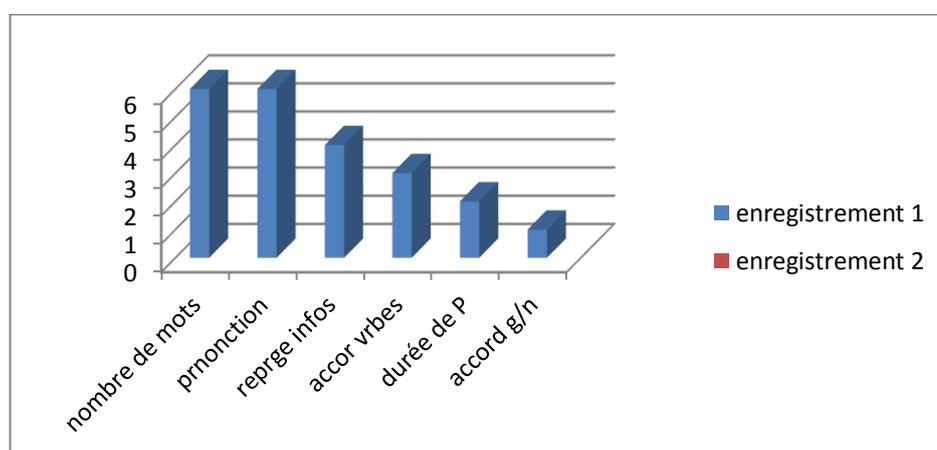
Figure 01 : l'évaluation de la P.O de l'apprenant 1

Apprenant 2 :

Critères de l'évaluation	Enregistrement 1	Enregistrement 2	Total
--------------------------	------------------	------------------	-------

Nombre de mots	1	1	2
Accord en gen/nomb	1	0	1
Accord des verbes	1	1-	0
prononciation	1	1	2
Durés des pauses	0	1	1
Repérage d'information	0	1	1

Nous observons que le signe de progression se manifeste avec le critère du nombre de mots, l'accord en genre et en nombre, la prononciation, ainsi qu'avec la durée des pauses et le repérage d'information. Mais nous remarquons que l'accord des verbes reste stable. Nous présentons ces remarques dans la figure 2.



La figure 2 : l'évaluation de la production orale de l'apprenant 2

Apprenant 3 :

Critères de l'évaluation	Enregistrement 1	Enregistrement 2	Total
Nombre de mots	1	0	1

Accord en gen/nomb	1	1	1
Accord des verbes	1	1	0
prononciation	1	1	2
Durés des pauses	-1	-1	-2
Repérage d'information	0	1	1

Dans ce tableau, nous constatons une stabilité quant à l'accord des verbes, une régression dans les durées des pauses, et une progression dans le nombre des mots, l'accord en genre et en nombre, la prononciation et le repérage d'informations.

La figure 3 présente les données observés au dessus.

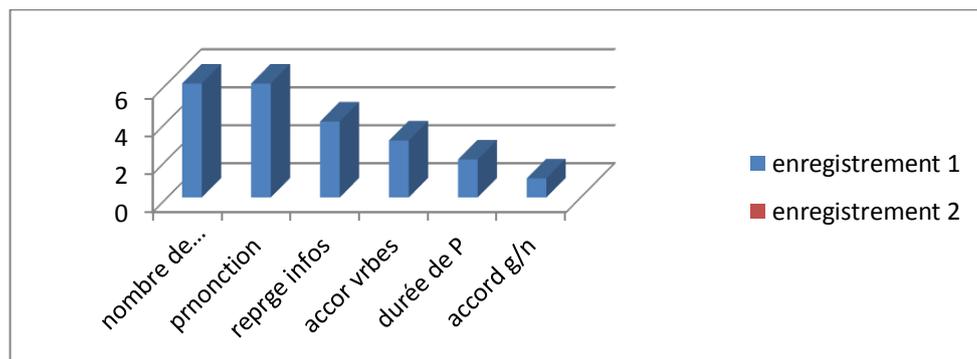


Figure 3 : l'évaluation de la P.O de l'apprenant 3

Après la présentation des données recueillies, nous avons résumé les résultats des dix apprenants stagiaires en visant les valeurs de la progression apparues dans les six critères d'évaluation. Cela permet d'identifier les critères selon lesquels nous avons pu détecter la progression. Le tableau suivant montre le résumé des données :

5-2/ Etude des critères en progression :

	N. de mots	Accord en	Accord des	prononciation	Durée des	Repérage
--	------------	-----------	------------	---------------	-----------	----------

		g/ n	verbes		pauses	des infos
App 1		1	1	1	-1	
App 2	1			1	1	
App 3			1	1	-1	1
App 4						1
App 5	1				1	
App 6	1			1		1
App 7	1					
App 8			1			
App 9	1			1	1	
App 10	1			1	1	1
<i>Critères</i>	N.mots	Acc g/n	Accor vrb	prononciation	Durée P	Rep. infos
	6	1	3	6	2	4

En classant les critères de la grille d'évaluation en fonction de l'évolution constatée, nous obtenons les résultats suivants :

Critères	Val. Progression
Nombre des mots	6
Prononciation	6
Repérage des informations	4
Accord des verbes	3
Durée des pauses	2
Accord en genre et en nombre	1

Nous pouvons représenter ce tableau comme ce qui suit :

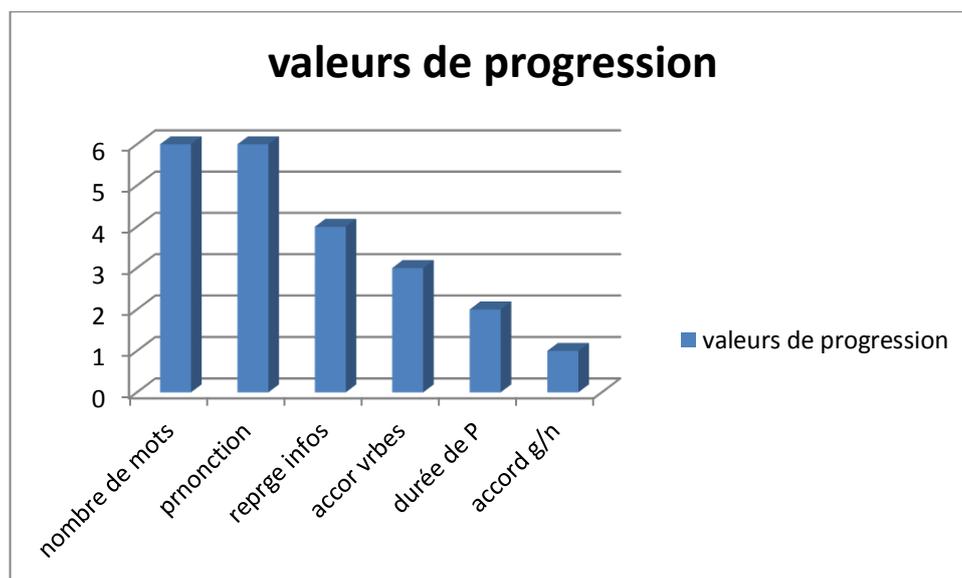


Figure 4 : valeurs de progression de chaque critère.

Nous observons que le nombre de mots et la prononciation viennent en tête, suivis par le repérage d'information. L'accord des verbes et l'accord en genre et en nombre viennent à la fin du classement, à l'exception des durées de pauses qui n'était pas notre objectif d'étude.

6/Interprétation des résultats :

6-1/ Le critère *nombre de mots* :

Dans la figure 4, nous observons que le critère nombre de mots a la valeur la plus élevée de la progression, donc le nombre de mots des stagiaires est évolué dans les enregistrements. Nous pouvons comprendre donc que l'enregistrement sur la baladodiffusion a pu améliorer la compréhension orale des apprenants.

Ecouter plusieurs fois le même document et reproduire en enregistrant ce qui a été écouté et en manipulant la baladodiffusion selon le rythme de l'apprenant ; il peut choisir de faire des pauses, des retours ou accélérations.

6-2/ Le critère de *la prononciation* :

Dans la figure 4, la prononciation a la même valeur de progression que le nombre de mots. Ce qui signifie que l'évolution de la prononciation des stagiaires était assez claire.

Nous pouvons expliquer cette remarque par le fait que le fichier proposé était disponible sur les baladodiffusions des stagiaires hors la classe en écoutant leurs propres enregistrements, et même les enregistrements de leurs camarades car l'activité a été faite en binôme.

Cette répétition leur permet, comme l'affirme Lantolf

« d'échafauder leur discours, de focaliser leur attention de penser d'évaluer et peut-être de créer de nouvelles formes ».⁽¹⁾

Les résultats montrent qu'en moyenne la prononciation des étudiants s'est améliorée significativement entre l'enregistrement le premier et le dernier enregistrement. Ainsi que notre analyse montre que ces résultats ne sont pas homogènes, car deux étudiants ont eu le résultat négatif et deux autres étudiants n'ont évolué qu'un seul enregistrement..

⁽¹⁾ P, Lantolf, *introducing sociocultural theory*, university press, Oxford, p26.

6-3/ Le critère accords des verbes:

Nous observons, que ce critère est situé à la fin du classement avec le critère *accord en genre* et en nombre, cela signifie que la progression de ces deux critères était moins que celle des autres. Donc nous comprenons que les stagiaires n'ont pas progressé clairement cette compétence, parce que l'objectif du cours est le fait de développer leur production orale, pour cela, la correction grammaticale n'était pas méthodique, elle était occasionnelle où l'intervention de l'enseignant ou du camarade n'a pas permis de développer la capacité cognitive en matière de grammaire. Etant donné que l'enseignement de la grammaire se fait suivant une méthode inductive ou déductive, c'est-à-dire étudier un exemple pour le généraliser, ou étudier la règle générale puis l'appliquer sur les cas possibles.

Dans notre cours, les objectifs soulignés ainsi que la méthode suivie pour présenter le cours ne donne pas lieu à un enseignement détaillé de la grammaire.

6-4/ Le critère durées de pauses :

Plusieurs facteurs entrent en jeu quant à ce critère car elles permettent aux apprenants de s'arrêter pour prendre des notes comme Elles permettent d'interrompre le flux continu du discours et d'éviter ainsi que les informations perçues ne soient trop nombreuses et impossibles à traiter. Le nombre et la durée varient fortement d'un apprenant à l'autre. Le rôle essentiels de ces pause lors de la première et deuxième écouteest de fixer d'emblée le cadre situationnel : deux élèves par exemple, écoutent et s'arrêtent plusieurs fois sur le tout premier passage du discours.

En fait, les pauses et la maîtrise des intervalles entre les phrases, et l'hésitation de chaque apprenant n'était pas constante, et varie à chaque fois que l'apprenant tente de s'enregistrer.

Conclusion générale :

Après avoir montré l'influence de l'intégration des TICE sur la production orale des apprenants des centres intensifs en français langue étrangère, nous avons constaté que ceux-ci s'avèrent des outils de grande utilité ayant caractéristique pour favoriser largement la compréhension et la production orales.

En conclusion, nous disons que le plus important à considérer à chaque fois que nous parlons et réfléchissons sur le recours aux nouvelles technologies dans nos cours de français, c'est que la technologie n'est pas le but à atteindre mais plutôt un moyen qui nous permet d'atteindre un objectif d'apprentissage. C'est pour cela que derrière l'utilisation des nouvelles technologies, il doit y avoir impérativement une proposition pédagogique qui justifie leur utilisation.

Bibliographie

- BESSE, Henri , méthode de pratique des manuels de langues , didier-cridif, Paris, 1985.
- CARBARAT ORECCHIONI , C, les interactions verbales , Armand colin , Paris , 1990
- DEMAIZIRE, F, Autoformation , nouvelles technologies et didactique 1996.
- BAILLY , D, les mots de la didactique des langues , Ophrys, 1998
- BEAUTIER , Elisabeth, Pratiques langagière et pratiques sociales
- LUCIANO-BRET, F , Parler à l'école , Colin , 1991.
- HOLEC , H autonomie et apprentissage des langues étrangères , Hatier , paris, 1979.
- JEAN-PIERRE , GRUCA , Isabelle , Cours de didactique du français langues étrangères et seconde, P, U, G, 2002.
- MENGENOT, F , Apprentissage collaboratifs assistés par ordinateur appliqués aux langues , ENS Editions.
- NAYMARK , Jacques , Guide du multimédia en formation , bilan critique et prospectif , Retz , Collection , Paris 1990.
- PUREN, Christian, BERTOCCHINI, Paola , se former en didactique des langues , Ellipses , Normandie , 2001.
- PUREN , Christian , la didactique des langues étrangères à la croisé des méthodes , essai sur l'éclectisme .

ARTICLES:

-ALDORF , Virgine , l'enseignement de l'expression orale dans une classe première français disponible sur:

[http://www.crdpmontpellier .fr/ressources/memoires /2002/b/0/02b0082/02b0082](http://www.crdpmontpellier.fr/ressources/memoires/2002/b/0/02b0082/02b0082)

-Académie de Montpelier , présentation de la baladodiffusion ,article disponible sur : <http://www.acmontpellier .fr/sections/numirique-ent/autres – usages-numirique/baladodiffusion 6154/presentation>

-Brighamyouniversity ,2001 ,disponible sur :<http://www.ua.ac.be>

-JEAN-MICHEL,Ducrot ,l'utilisation de la vidéo en classe de FLE ,synergies FLE,(en ligne).

-Office québécois de la langue française ,les mots de la blogosphère , article disponible sur :

<http:// www.oqlf.gouv.qc.ca/ressource /bibliothèque/dictionnaires /terminologie - blogue/baladodiffusion .html>

LA SITOGRAPHIE :

-Centre de recherche et de documentation pédagogique Versailles :www.crdp-versailles .fr

-Centre de recherche et de documentation pédagogique:

<http://www.cndp.fr>

-Ministère de l'éducation ,du loisir et du sport Québec:

<http://www.mels.gouv.qc.ca>

-Site de la didactique et de l'enseignement du FLE et FLS en Algerie : www.didafle.fr